

Solution conventionnelle

La Trousse du propriétaire est une solution de financement souple et intelligente qui répond à tous les besoins d'emprunt de vos clients, à toutes les étapes de leur vie. La Trousse du propriétaire combine deux types de produits (prêt hypothécaire et marge de crédit renouvelable sur valeur domiciliaire) en une seule solution simple d'utilisation.¹

APERÇU

Termes

Prêt hypothécaire

- **Taux fixe** : termes de 6 mois, 1 à 5 ans, 7 et 10 ans
- **Taux fixe** : termes ouverts de 6 mois et 1 an
- **Taux fixe** : terme convertible de 6 mois
- **Taux variable** : termes de 3 et 5 ans

Marge de crédit

- Renouvelable

Propriétés admissibles

- 1 à 4 unités
- Propriétaire-occupant (résidence principale)

Fréquences de paiement

- **Prêt hypothécaire** : mensuelle, bihebdomadaire, bihebdomadaire accéléré, hebdomadaire, hebdomadaire accéléré
- **Marge de crédit** : versement mensuel; intérêts seulement

Privilèges de remboursement anticipé

Applicables aux prêts hypothécaires seulement :

- Ajoutez jusqu'à 15 % aux versements actuels une seule fois par année civile²
- Remboursez par anticipation jusqu'à 15 % du prêt initial une seule fois par année civile

Durée d'amortissement maximale

- Prêt hypothécaire conventionnel : jusqu'à 30 ans

Montants de prêt

- De 50 000 \$ à 750 000 \$

Soutien régional. Présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires. Pour nous, c'est ça être **la banque au service des courtiers**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez composer le **1.866.884.9407** ou visiter le site b2bbanque.com/prêts-hypothécaires.

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Achat
- Refinancement

Exclusions

- Propriétés locatives
- Résidences secondaires ou de vacances
- Achat avec rénovations

CRITÈRES DE CRÉDIT

- **Cote de crédit min.** : 650
- **Ratio PV max.** : 80 % [maximum 65% pour la marge de crédit]
- **ABD/ATD max.**³ : <680 - 35% / 42%;
≥680 - 39% / 44%
- **Marge de crédit** : L'emprunteur doit être admissible en utilisant le plus élevé du taux de référence de la marge de crédit hypothécaire + 2 % OU le taux prescrit applicable d'admissibilité au financement hypothécaire; le calcul du paiement doit être effectué en utilisant une période d'amortissement de 25 ans

AVANTAGES ET OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Possibilité d'inscrire la valeur estimative de la propriété, et non pas seulement le montant initial du prêt.
- Jusqu'à trois prêts, avec des termes différents
- Jusqu'à trois marges de crédit.
- Les fonds peuvent être avancés à nouveau sans frais.
- Accès en ligne aux renseignements des prêts hypothécaires.
- Possibilité d'effectuer des transactions sur les marges de crédit par débit, GAB, chèque, internet et téléphone.
- La première commande de 50 chèques est gratuite.

¹Inscrite en tant qu'hypothèque subsidiaire. ²Ce privilège de remboursement anticipé est accessible après le premier anniversaire du prêt hypothécaire; il n'est pas cumulatif. ³Les ratios ABD/ATD sont calculés sur la base de la partie fixe du crédit demandé et d'une utilisation à 100% de la partie renouvelable. Le calcul du versement utilisé pour déterminer l'admissibilité est basé sur le taux d'un prêt hypothécaire ordinaire d'un terme de 5 ans et d'une durée d'amortissement de 25 ans. Ce produit ne peut être utilisé pour la construction ou à titre de crédit-relais. Tous les prêts hypothécaires sont offerts, administrés et déboursés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. ©B2B BANQUE et LA BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque. La ®TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE est une marque déposée de la Banque Laurentienne du Canada.